



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-91

Séance publique du

26 mai 2014

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140526-44411-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 27 mai 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET** : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC - RECOLEMENT DES COLLECTIONS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Le 26 mai 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20 05 2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Maurice CHAZEAU à Madame Reine MERGER, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE.

Secrétaire :

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique  
de la Ville  
Direction Des Musées & Du Patrimoine  
Culturel

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MAI 2014

-----

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

**RAPPORTEUR** : Mme Sophie JOISSAINS

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC - RECOLEMENT DES COLLECTIONS  
DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La loi sur les musées de France impose aux gestionnaires des musées labellisés « Musée de France » un récolement des collections publiques d'ici juin 2014.

Concrètement, cette disposition réglementaire signifie que les collections inscrites à l'inventaire font l'objet d'un contrôle décennal afin de vérifier si des objets n'ont pas disparu, ou que de nouveaux objets n'ont pas intégré les collections sans avoir été enregistrés.

Dans ce cadre, la Ville a voté au conseil municipal du 7 novembre 2011 une délibération (n°2011-1155) fixant les objectifs de récolement pour les musées de la Ville à l'horizon 2014.

Compte tenu de l'importance des collections de notre muséum, évaluées à 670 000 objets, il est nécessaire de prévoir un renfort en personnel pour effectuer ce travail.

Durant l'année 2013, une aide de la DRAC d'un montant de 3 000 €, complétée par d'autres financements, avait permis le recrutement d'agents contractuels pour la poursuite de l'inventaire des collections d'invertébrés fossiles (62 000 pièces).

Afin de poursuivre en 2014 ce travail de récolement et d'inventaire sur les collections de coquillages (88 000 pièces), une nouvelle aide financière de 12 000 € est sollicitée auprès de la DRAC PACA.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame Le Maire ou son représentant à demander une subvention de 12 000 € à la DRAC PACA au titre de l'année 2014 et signer tous les documents relatifs à cette affaire.

DL.2014-91 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC - RECOLEMENT DES  
COLLECTIONS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27 05 2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)